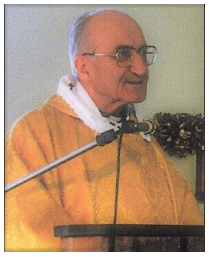
La nouvelle messe

Publié le 3 février 2022
19 minutes

Cette analyse de la nouvelle messe par le chanoine Berthod va droit à l'essentiel.



Monsieur le chanoine René Berthod (+ 26/06/1996), prêtre de la congrégation des Chanoines du Grand-Saint-Bernard, après une longue et brillante carrière de professeur, fut plusieurs années directeur du séminaire d'Écône. Théologien éminent et profond, grand connaisseur de saint Thomas, il avait accepté, en 1981, d'écrire une brève critique de la nouvelle messe pour la revue du Mouvement de la Jeunesse Catholique de France, *Savoir et Servir* (n° 9).

L'Église du Christ a été instituée pour une double mission : une mission de foi et une mission de sanctification des hommes rachetés par le sang du Sauveur. Elle doit apporter aux hommes la foi et la grâce : la foi par son enseignement, la grâce par les sacrements que lui a confiés le Christ Seigneur.
Sa mission de foi consiste à transmettre aux hommes la Révélation faite au monde par Dieu des réalités spirituelles et surnaturelles, et son maintien sans altération à travers le temps et les siècles. L'Église catholique, c'est d'abord la foi qui ne change pas, c'est, comme dit saint Paul, la colonne de vérité qui franchit les siècles, toujours fidèle à elle-même et témoin inflexible de Dieu, dans un monde en perpétuelles mutations et contradictions.
Au cours des siècles, l'Église catholique enseigne et défend sa foi, au nom d'un seul critère : « Ce qu'elle a toujours cru et toujours enseigné ». Toutes les hérésies, auxquelles l'Église s'est vue constamment affrontée, ont toutes été jugées et répudiées au nom de la non-conformité à ce principe. Le principe réflexe premier de la hiérarchie dans l'Église, et tout spécialement de l'Église romaine, a été de maintenir sans changement la vérité reçue des apôtres et du Seigneur. La doctrine du saint sacrifice de la messe appartient à ce trésor de vérité de l'Église. Et si aujourd'hui, en ce domaine particulier, apparaît une sorte de rupture avec le passé de l'Église, une telle nouveauté devrait alerter toute conscience catholique, comme au temps des grandes hérésies des siècles passés, et provoquer universellement une confrontation avec la foi de l'Église qui ne change pas.

La messe, qu'est-ce que c'est ?

Nous savons, bien sûr, que la messe antique ne nous a pas été donnée toute faite. Elle a conservé l'essentiel des célébrations faites par les apôtres sur l'ordre du Christ ; et de nouvelles prières, louanges et précisions lui ont été ajoutées dans une lente élaboration, afin de mieux expliciter le mystère eucharistique et le préserver des négations hérétiques.
La messe s'est ainsi progressivement élaborée, façonnée autour du noyau primitif légué par les apôtres, témoins de l'institution du Christ. Comme un écrin enserrant la pierre précieuse ou le trésor confié à l'Église, « elle a été pensée, ajustée, ornée comme une musique. Le meilleur a été retenu, comme dans la construction d'une cathédrale. Elle a explicité avec art ce qu'elle contenait d'implicite dans son mystère. Comme le grain de sénevé, elle a poussé ses rameaux, si l'on veut,

mais tout était déjà contenu dans le grain ».
Cette progressive élaboration ou explication est achevée, pour l'essentiel, au temps du pape saint Grégoire, au VI siècle. Seuls quelques compléments secondaires lui seront encore apportés par la suite. Ce travail des premiers siècles de christianisme a réalisé ainsi une œuvre de foi pour mettre à la portée de l'intelligence humaine l'institution du Christ, dans sa vérité reconnue.
La messe est ainsi l'explication du mystère eucharistique et sa célébration.

La doctrine catholique définie

Face aux négations de Luther, le concile de Trente a rappelé la doctrine inchangée de l'Église catholique et l'a définie, en ce qui concerne le saint sacrifice de la messe, essentiellement dans les trois points de doctrine suivants :

1. dans l'eucharistie, la présence du Christ est réelle ;
2. la messe est un véritable sacrifice, elle est en substance le sacrifice de la croix, renouvelé, vrai sacrifice propitiatoire ou expiatoire pour la rémission des péchés, et non seulement sacrifice de louanges ou d'action de grâces ;
3. le rôle du prêtre, dans l'offrande du saint sacrifice, est essentiel et exclusif : le prêtre, et lui seul, a reçu par le sacrement de l'Ordre, le pouvoir de consacrer le corps et le sang du Christ.

L'antique messe millénaire, latine et romaine, exprime en toute clarté, toute la densité de cette doctrine, sans rien retrancher du mystère.

Qu'en est-il de la messe nouvelle ?

On sait que la messe nouvelle a été imposée au monde catholique pour les besoins de l'œcuménisme : la messe antique, en effet, restait l'obstacle majeur à l'unité à reconstruire avec les réformés du XVI siècle. Elle affirmait précisément, sans échappatoire possible, la foi catholique que nient les protestants, et sur les trois points de doctrine essentiels, soit :

1. la réalité de la présence réelle,
2. la réalité du sacrifice,
3. la réalité du pouvoir sacerdotal.



La nouvelle messe va tout simplement mettre une sourdine à cette foi catholique. Et le nouveau rite introduit, devenu indifférent au dogme, pourra s'accommoder d'une foi purement protestante, et servir même de point de rencontre au monde de l'unité œcuménique, pour une même célébration, où les dogmes contestés auront été prudemment voilés et où seuls les gestes, expressions et attitudes susceptibles d'interprétation selon la foi de chacun ont été retenus.
L'évidence des faits pourra-t-elle être niée ?
Les mutations apportées par la messe nouvelle portent en effet précisément sur les points de doctrine contestés par Luther.

La messe nouvelle et la présence réelle

Dans la messe nouvelle, la présence réelle ne joue plus le rôle central que mettait en lumière l'ancienne liturgie eucharistique.
Toute référence, même indirecte, à la présence réelle est éliminée.
On constate avec stupéfaction que les gestes et signes par lesquels s'exprimait spontanément la foi en la présence réelle ont été ou abolis ou gravement altérés.
Ainsi les *génuflexions* – signes expressifs entre tous de la foi catholique – ont été supprimées comme telles. Et si la génuflexion après l'élévation a été, par exception, maintenue, on doit malheureusement constater qu'elle a perdu son sens précis d'adoration de la présence réelle.
Dans la messe antique, après les paroles de la consécration, le prêtre fait immédiatement une première génuflexion, qui signifie – sans équivoque possible – que le Christ est là sur l'autel réellement présent, et cela, de par les paroles mêmes, consécratoires, du prêtre. Il fait une deuxième génuflexion après l'élévation : cette génuflexion a le même sens que la première et y ajoute l'insistance.
Dans la messe nouvelle, la première génuflexion a été supprimée. On a conservé par contre la deuxième génuflexion. Et c'est ici le piège pour les esprits trop peu au courant des astuces du modernisme : cette deuxième génuflexion, en effet, isolée de la première, peut maintenant recevoir une interprétation protestante. Si la foi protestante ne s'accommode pas de la présence réelle physique du Christ dans l'eucharistie, elle reconnaît cependant une certaine présence spirituelle du Seigneur due à la foi des croyants. Ainsi, dans la messe nouvelle, le célébrant n'adore pas d'abord l'hostie qu'il vient de consacrer, mais il en fait l'élévation et la présente à l'assemblée des fidèles, et l'assemblée engage sa foi au Christ et cette foi rend le Christ spirituellement présent, et l'on s'agenouille et adore et on peut le faire dans le sens simplement protestant d'une présence purement spirituelle.
Le rite extérieur peut ainsi s'accommoder d'une foi exclusivement subjective, et même avec la négation du dogme catholique de la présence réelle. La génuflexion maintenue après l'élévation de l'hostie et du calice est devenue effectivement susceptible d'une interprétation protestante. Elle a pris un sens adaptable à la foi de chacun et donc un sens équivoque. Mais un tel rite n'est plus l'expression claire de la foi catholique.
D'autres altérations de l'ancien rite – même si elles sont moins graves que celles qui touchent au cœur même de la messe – vont cependant toutes dans le sens d'une diminution du respect dû à la sainte Présence. Dans cet ordre, on doit mentionner les suppressions suivantes qui, isolées peuvent paraître mineures, mais, considérées dans leur ensemble, n'en sont pas moins indicatrices de l'esprit qui a prévalu dans les réformes. Ont été supprimées :

- la purification des doigts du prêtre au-dessus du calice et dans le calice,
- l'obligation pour le prêtre de tenir joints les doigts qui ont touché l'hostie après la consécration, pour éviter tout contact profane,
- la pale protégeant le calice,
- la dorure obligatoire de la paroi interne des vases sacrés,
- la consécration de l'autel, si celui-ci est fixe,
- la pierre sacrée et les reliques disposées dans l'autel, si celui-ci est mobile,
- les nappes d'autel dont le nombre est réduit de trois à un,
- les prescriptions concernant le cas d'une hostie consacrée, tombée à terre.

A ces suppressions qui, toutes, représentent une diminution de l'expression du respect dû à la Présence réelle, il faut ajouter les *attitudes* qui se situent encore dans le même sens et qui sont pratiquement imposées aux fidèles ;

- communion debout et souvent dans la main,
- action de grâce que – pour très peu d'instant – on est convié à faire assis,
- position debout après la consécration.

Toutes ces altérations, aggravées encore par *l'éloignement du tabernacle*, souvent relégué dans un

coin du sanctuaire, convergent dans le même sens d'une mise en retrait du dogme de la Présence réelle.
Ces observations valent pour l'ensemble du nouvel *Ordo missæ*, quel que soit le canon choisi, et même si la nouvelle messe est dite célébrée avec le canon romain.

La messe nouvelle et le sacrifice eucharistique

Outre le dogme de la Présence réelle, le concile de Trente a *défini la réalité du sacrifice* de la messe, qui est le renouvellement du sacrifice du calvaire et nous en applique les fruits de salut pour la rémission des péchés et notre réconciliation avec Dieu.
La messe est ainsi un sacrifice. Elle est aussi une communion, mais une communion au sacrifice préalablement célébré : repas, où l'on mange la victime immolée du sacrifice. La messe est donc d'abord un sacrifice et secondement une communion ou repas.
Or, toute la structure de la nouvelle messe accentue *l'aspect repas* de la célébration au détriment du sacrifice. Ceci encore et plus gravement, va dans le sens de l'hérésie protestante.
Déjà *la substitution de la table* face au peuple à l'autel du sacrifice témoigne de toute une orientation. Car si la messe est un repas, il est conforme aux usages de se réunir autour d'une table, et on n'a que faire d'un autel dressé face à la croix du calvaire.
De plus *la liturgie de la parole* (que l'on est convenu aussi d'appeler table de la parole) a été développée au point d'occuper la grande partie de l'espace temps de la nouvelle célébration et diminue d'autant l'attention due au mystère eucharistique et à son sacrifice.
Essentiellement, on doit signaler la suppression de l'offertoire de la victime du sacrifice et son remplacement par l'offrande des dons. Cette substitution devient proprement grotesque et tourne à la caricature, car que signifie cette offrande de miettes de pain et gouttes de vin, fruit de la terre et du travail des hommes, que l'on ose présenter au Dieu souverain ?
Les païens faisaient certes mieux, ils offraient à la divinité non pas des miettes, mais quelque chose de plus substantiel : un taureau ou un autre animal dont l'immolation leur était un vrai sacrifice.
Luther s'était insurgé d'une façon très violente contre la présence de l'offertoire du sacrifice dans la messe catholique. Il ne s'était pas trompé dans sa perspective négatrice : la seule présence de l'offrande de la victime est l'indéniable affirmation qu'il s'agit vraiment d'un sacrifice, et d'un sacrifice expiatoire pour la rémission des péchés.
L'offertoire de la messe catholique était donc un obstacle à l'œcuménisme. On n'a pas craint de le caricaturer et de faire ici encore violence à la foi catholique. L'ancien offertoire précisait l'oblation du sacrifice même du Christ :
« Recevez, Père saint, cette hostie immaculée… » (*hanc immaculatam hostiam*).
« Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut… » (*calicem salutaris*).
Ce n'était ni le pain, ni le vin qui étaient offerts à Dieu, mais déjà l'hostie immaculée, le calice du salut, dans la perspective de la prochaine consécration.
Des liturgistes, trop préoccupés de la lettre du rite, avaient prétendu qu'il y avait là une anticipation. Et c'était bien à tort. L'intention de l'Église, exprimée par le prêtre, est bien, en effet, d'offrir la victime même du sacrifice (et pas du tout le pain et le vin). Dans le sacrifice de la messe, tout se réalise au moment précis de la consécration, où le prêtre *agit in persona Christi* et où le pain et le vin sont transsubstantiés au corps et au sang du Christ. Mais comme on ne peut pas tout dire à la fois des richesses spirituelles du mystère eucharistique, la liturgie de la messe en fait l'exposition dès l'offertoire. Il s'agit donc, non pas d'anticipation, mais de perspective.
Dans la nouvelle messe, l'offertoire de la victime du sacrifice a donc été supprimé, mais aussi *les signes de croix sur les oblats*, qui étaient une référence constante à la croix du calvaire.
Ainsi, de façon convergente, la réalité première de la messe, renouvellement du sacrifice du calvaire, est estompée dans ses expressions concrètes. Elle l'est encore jusqu'au centre même de la célébra-

tion. Les paroles mêmes de la consécration dans le rite novateur sont en effet prononcées par le prêtre, *sur le ton narratif* comme s'il s'agissait du récit d'un événement passé, et non plus sur le ton intimatif d'une consécration faite dans le présent et proférée au nom de celui en la personne de qui le prêtre agit.

Et ceci est très grave.

Quelle pourra être, dans cette nouvelle perspective, l'intention du prêtre célébrant ? – intention qui, selon le rappel du concile de Trente, est une des conditions de la validité de la célébration. Cette intention n'est plus signifiée par le cérémonial du rite. Le prêtre célébrant peut sans doute y suppléer par sa volonté personnelle et la messe pourra alors être valide. Mais qu'en sera-t-il des prêtres novateurs avant tout préoccupés de rupture avec l'antique Tradition ? Le doute devient alors légitime. Et plus rien ne saurait distinguer apparemment la nouvelle messe dans sa structure générale de la cène protestante.

On a conservé, dit-on, *le canon romain*. Dans la teneur première du nouveau rite, il est proposé au choix du célébrant, à côté de trois autres prières eucharistiques.

Que signifie ce choix ?

Le canon romain maintenu n'est plus l'ancien canon. De fait, il a été mutilé de diverses façons il a été mutilé dans l'acte même de la consécration, comme nous venons de le voir ; il a été mutilé par la suppression des signes de croix répétés il a été mutilé par la suppression des génuflexions, expression de la foi en la présence réelle ; il n'est plus présignifié par l'offertoire du sacrifice.

Dans les versions vernaculaires officielles, qui sont pratiquement seules utilisées, il a été traduit de façon tendancieuse, escamotant la rigueur de l'expression de la foi catholique.

De plus, il a perdu son caractère propre de « canon », c'est-à-dire de prière fixe, inchangeable, comme le roc même de la foi. II est devenu interchangeable. On pourra lui substituer, au gré de chaque préoccupation ou croyance, une autre prière eucharistique. Et c'est manifestement là l'astuce suprême de l'œcuménisme novateur.

Officiellement, trois nouvelles pièces de substitution sont offertes au choix du célébrant. Mais, de fait, la porte est ouverte à toutes les innovations et il est devenu impossible de faire la recension de toutes les prières eucharistiques introduites et pratiquées dans les divers diocèses.

Nous ne nous attarderons pas à ces liturgies « sauvages », nullement officielles, mais néanmoins écloses au même vent des réformes ou plutôt de la révolution tous azimuts. Nous ne retiendrons pour une brève analyse que les nouvelles prières eucharistiques, introduites au nombre de trois avec la nouvelle messe.

La deuxième prière que l'on a présentée comme étant le canon de saint Hippolyte, plus ancien que le canon romain, est en fait le canon de l'antipape Hippolyte au temps de sa révolte avant son martyre qui lui a valu son retour à l'unité de l'Église. Ce canon n'a probablement jamais eu cours dans l'Église pontificale de Rome et ne nous est parvenu qu'en quelques réminiscences verbales rapportées par la recension d'Hippolyte. Il n'a aucunement été retenu par la Tradition de l'Église. Dans ce canon extrêmement bref, qui ne contient – outre le récit de la Sainte Cène – que quelques prières de sanctification des offrandes, d'action de grâces et de salut éternel, il n'est fait aucune mention du sacrifice.

Dans la troisième prière eucharistique, il est fait mention du sacrifice, mais explicitement dans le sens de sacrifice d'action de grâces et de louange. Aucune mention n'est faite du sacrifice expiatoire renouvelé dans la réalité présente sacramentelle, qui nous vaut la rémission des péchés.

La quatrième prière fait l'historique des bienfaits de la rédemption opérée par le Christ. Mais ici encore, le sacrifice propitiatoire – actuellement renouvelé – n'est pas davantage explicité.

Ainsi dans les trois nouveaux textes proposés, la doctrine catholique sur le saint sacrifice de la messe, doctrine définie par le concile de Trente, est de fait laissée dans l'ombre, et, n'étant pas affirmée dans l'acte même de la célébration de la messe, elle se trouve de fait abandonnée et par prétérition niée.

La nouvelle messe et le rôle du prêtre

Le rôle exclusif du prêtre comme instrument du Christ dans l'offrande du sacrifice est un troisième point de doctrine catholique défini par le concile de Trente. Ce rôle du prêtre dans l'offrande du sacrifice disparaît dans les nouvelles célébrations, avec le sacrifice lui-même. Le prêtre apparaît comme le président de l'assemblée.

Les laïcs envahissent le sanctuaire et s'attribuent les fonctions cléricales, lectures, distribution de la communion, prédication parfois.

Que l'on ne se laisse pas surprendre par certaines appellations anciennes encore maintenues, mais désormais susceptibles de recouvrir un autre sens. Ainsi, comme il a déjà été observé, le mot « offertoire » est maintenu, mais il n'a plus le sens de l'oblation de la victime du sacrifice ; de même le mot « sacrifice » est çà et là retenu, mais ce n'est plus nécessairement dans le sens du sacrifice renouvelé du Sauveur. Il peut ne signifier que l'action de grâces ou la louange, selon la foi du croyant.

En conclusion de cette brève analyse des nouveaux rites, nous ne pouvons que constater – à la lumière des faits – que la messe nouvelle a été tout entière conçue et élaborée *dans le sens œcuménique*, adaptable aux différentes fois des différentes Églises.

C'est ce que les protestants de Taizé ont immédiatement reconnu, déclarant théologiquement possible que des communautés protestantes puissent célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Église catholique. Dans l'Église protestante d'Alsace, on s'est prononcé dans le même sens : « Plus rien dans la messe maintenant renouvelée ne peut gêner vraiment le chrétien évangélique ». Et dans une grande revue protestante, on a pu lire : « Les nouvelles prières eucharistiques catholiques ont laissé tomber la fausse perspective (?) d'un sacrifice offert à Dieu ».

Déjà la présence de six théologiens protestants, dûment habilités à participer à l'élaboration des nouveaux textes, avait été une présence significative.

Cette messe œcuménique n'est donc plus l'expression de la foi catholique. Dans leur supplique au pape Paul VI, les cardinaux Ottaviani et Bacci n'ont pas craint de faire l'observation suivante, dont personne, à ce jour, n'a pu contester la rigueur : « Le nouvel *Ordo missæ* s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe ».

Chanoine René Marie Berthod

Ce texte a été publié dans la revue *Le Sel de la terre* n°21 de l'été 1997.